

Inter-réseaux Développement rural

BULLETIN THÉMATIQUE

N°189. Février 2012

Bulletin réalisé en partenariat avec le Hub Rural



STOCKS ET RESERVES ALIMENTAIRES

Ce bulletin de veille spécial est consacré à la problématique des stocks et des réserves alimentaires. Il se focalise sur l'Afrique de l'Ouest, avec quelques éclairages sur d'autres régions d'Afrique.

Après avoir été longtemps vilipendés, les stocks ont brusquement retrouvé leurs lettres de noblesse à la faveur de la crise alimentaire de 2008. Outil majeur de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, ils restent controversés lorsqu'il s'agit de réguler le marché et de réduire les variations de prix. Dans le domaine du stockage de sécurité, l'approche de la Cedeao repose sur la mise en place de trois lignes de défense complémentaires, correspondant à des crises alimentaires d'ampleur croissante : les stocks de proximité, gérés par les communautés villageoises et mobilisables très rapidement ; les stocks nationaux de sécurité ; et la réserve régionale de sécurité, en cours de construction.

Ce bulletin présente une première sélection de documents jugés intéressants sur la problématique des stocks et réserves. Loin d'être exhaustif, il sera complété par d'autres publications (bulletins, fiches d'expériences, etc.) ces prochains mois. Nous avons en effet la volonté de travailler cette thématique dans la durée.

Les références sont organisées en différents chapitres. La première partie rassemble des documents traitant de manière transversale des enjeux et problématiques des stocks. La deuxième partie est consacrée à la question des stocks de proximité (banques de céréales, warrantage). La troisième partie aborde la problématique des stocks nationaux. Enfin la quatrième partie évoque les différentes initiatives en cours au niveau régional (réserve régionale de la Cedeao, Resogest, initiative du G20).

Nous vous invitons à enrichir ce bulletin de vos commentaires. N'hésitez pas à partager avec nous d'autres documents : nous pourrions les mentionner dans un prochain bulletin. Signalez nous également des initiatives intéressantes en la matière, que nous pourrions valoriser. Toutes réflexions et contributions au débat sont les bienvenues.

Ce bulletin réalisé dans le cadre d'un partenariat Inter-réseaux - Hub Rural a été largement alimenté par les apports et contributions de nombreuses personnes (mentionnées en dernière page). Nous les remercions grandement.

Bonne lecture,

Les équipes d'Inter-réseaux Développement rural (inter-reseaux@inter-reseaux.org) et du Hub Rural (alassanem@hubrural.org)

Documents transversaux sur la question des stocks / réserves

Les céréales au cœur des politiques de stockage en Afrique de l'Ouest

Dr R. Silva, R. Blein, Grain de sel n°54-56, 2011, 3 p.

Cet article retrace l'histoire des politiques de stockage en Afrique de l'Ouest de l'époque coloniale à nos jours. Depuis des siècles dans le Sahel, la constitution de stocks fait partie des stratégies pour affronter les périodes de disette. Lors de la décolonisation, les États font de l'autosuffisance alimentaire une priorité et se dotent d'importantes capacités de stockage. La crise des années 80 et la libéralisation des marchés imposent pourtant des limitations à ces politiques : les principaux pays donateurs du Sahel s'impliquent financièrement dans la politique de stockage et les stocks appartiennent désormais conjointement au pays et aux donateurs, et sont régis par des règles strictes. A la fin des années 90, considérant les stocks de sécurité cogérés comme une forme d'ingérence extérieure dans un domaine important de la souveraineté nationale, le Burkina Faso, le Mali et le Niger mettent en place sur ressources nationales, à côté du stock national de sécurité (SNS), un deuxième stock national, aux prérogatives plus larges : le stock d'intervention ou la réserve alimentaire stratégique, gérée par l'État seul. La crise alimentaire de 2004-05 au Niger, puis la flambée des prix sur les marchés mondiaux en 2008 et les ruptures d'approvisionnement, réhabilitent les stocks aux yeux des pays d'Afrique de l'Ouest, en tant qu'outil de gestion des crises alimentaires mais aussi de régulation des prix. La politique agricole de la Cedeao (l'Ecowap) répond ainsi à ces deux objectifs, divergeant ainsi de la vision du G20 qui limite la constitution de stocks à la seule fonction de réserve d'urgence, en recherchant l'absence d'interférences ou d'impacts sur les prix et le fonctionnement des marchés. Il reste un long chemin à accomplir vers la constitution d'une réserve régionale, et la définition de ses règles de fonctionnement constituera une étape cruciale permettant notamment de la préserver des interventions politiques.

Cet article contient également un encadré qui rappelle les principes pour la constitution de la réserve régionale en partenariat avec le G20.

<http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/54-56-les-cereales-au-coeur-de-la/article/les-cereales-au-coeur-des>

Pourquoi le G20 doit maintenir les stocks de régulation à l'ordre du jour

JD. Crola, Oxfam, juin 2011, 21 p.

Cette note d'Oxfam plaide pour la reconstitution de stocks de régulation, basés sur des règles claires, ainsi qu'à l'expérimentation de nouveaux outils pour améliorer leur fonctionnement, dans le cadre d'une stratégie globale de développement de l'agriculture familiale et des institutions de marché. Bâtissant un argumentaire en faveur d'une stratégie mondiale des stocks alimentaires, notamment basé sur les exemples de Madagascar et de l'Indonésie, la note formule une série de recommandations à destination des pays en développement :

- fixer un cadre pérenne et transparent pour les interventions publiques dans les stocks de régulation ;
- encourager l'approvisionnement public auprès des petits exploitants à un prix rémunérateur, ainsi que des programmes de soutien ciblés ;
- développer de solides capacités institutionnelles pour actualiser régulièrement les paramètres fondamentaux (par exemple, le niveau des stocks nécessaire, la tendance des prix du marché, etc.) et pour s'adapter rapidement à une réalité en constante évolution ;
- assurer une gouvernance efficace et responsable, avec la participation active des organisations paysannes, du secteur privé et des organisations de la société civile ;
- développer les synergies et les complémentarités entre les réserves locales, nationales et régionales en vue de renforcer la sécurité alimentaire locale et d'améliorer le commerce régional.

La note formule également deux recommandations aux « membres du G20, pays donateurs et institutions internationales » :

- fournir un appui technique et financier aux pays en développement en faveur de la création et de la gestion de réserves alimentaires aux niveaux local, national et régional afin de limiter les hausses de prix ;
- soutenir des méthodes et des instruments novateurs pour améliorer la gestion et l'efficacité des réserves alimentaires dans le contexte actuel de marchés alimentaires et agricoles intégrés.

<http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bn-preparing-thin-cows-food-reserves-210611-fr.pdf>

Séminaire sur les stocks alimentaires

Collectif Stratégies Alimentaires, juin 2010

A l'heure où les stocks alimentaires sont plus que jamais à l'ordre du jour, ce séminaire de deux journées organisé par le Collectif Stratégies Alimentaires (CSA) en juin 2010 reprend toute son actualité. Il était divisé en

cinq sessions dont les contenus sont accessibles en ligne :

- le potentiel des stocks comme instrument d'éradication de la faim et de la stabilisation des marchés ;
- un passage en revue des différents programmes à travers le monde : comment lier les stocks nationaux et internationaux, quelles sont les mesures nécessaires pour soutenir un système de stockage au niveau national ?
- un focus sur les stocks locaux, à partir du point de vue des organisations professionnelles ;
- un focus sur les stocks globaux, les conditions pour les promouvoir, les modalités de connexion avec les stocks locaux et nationaux ;
- un dialogue avec les acteurs politiques sur leurs intentions, et des propositions pour mettre en œuvre des programmes de stockage aux différents niveaux ;
- un dialogue avec les ONG.

Une synthèse de la première journée, également disponible en ligne, souligne le fait que « *le coût d'un système [de stockage] n'est pas un argument convainquant [en soit], en raison de l'utilité sociale de ce système et de son importance stratégique [...] c'est l'efficacité du système qui doit être la référence, tout particulièrement en termes de soutien aux groupes fragiles, agriculteurs et consommateurs en situation d'insécurité alimentaire.* » De plus, les deux fonctions du stockage – outil de régulation et réserve de sécurité – doivent être complémentaires, et le développement de la production doit avoir la priorité sur la constitution de réserves. Enfin, les participants ont conclu à la nécessité d'articuler les différents niveaux – local, national et régional – en tirant parti des complémentarités entre pays.

Consulter les différentes présentations du séminaire (11, dont 3 en français) :

http://csa-be.org/spip.php?page=art-seminaire&id_mot=182&id_article=713

Voir en particulier la présentation de Riza Bernabe, membre de l'Asian Farmers' Association, pour une politique coordonnée de stockage du riz au sein de l'Asean (19 pages) :

http://csa-be.org/IMG/pdf_Riza_Bernabe.pdf 

Et la contribution de East Africa Farmers Federation (EAFF) :

http://www.iatp.org/files/451_2_107548.pdf 

Lire le rapport final du séminaire (14 pages) :

http://csa-be.org/spip.php?page=art-seminaire&id_mot=182&id_article=724

Food Reserves in Developing Countries: Trade Policy Options for Improved Food Security

ICSTD, septembre 2011, 41 p.

Cette étude du professeur Christopher Gilbert se propose d'examiner les politiques commerciales susceptibles d'assurer la sécurité alimentaire. Elle met l'accent sur la nécessité d'un équilibre reposant sur la complémentarité, et non l'opposition, entre le stockage et le commerce des denrées. L'exemple des pays asiatiques montre qu'une forte intervention étatique n'est pas forcément nécessaire pour obtenir cet équilibre. L'auteur plaide en effet pour une plus grande coordination avec les acteurs privés, et pour une définition claire des règles de constitution et de gestion des stocks d'urgence (par opposition aux stocks de régulation), afin d'éviter que des « fuites » de ces stocks vers le marché locaux ne compromettent les mécanismes de marché. En conclusion, il conteste certaines idées reçues, estimant que la flambée des prix de 2008 n'a pas été provoquée par la spéculation et qu'il serait contre-productif d'augmenter les stocks dans un contexte de prix élevés. Il préconise une politique articulant une gestion transparente des stocks, des taxes variables à l'exportation et à l'importation (au lieu des interdictions d'exportation). Christopher Gilbert demande également une limitation des interventions étatiques et une collaboration plus étroite avec le secteur privé. Concernant le programme « Prepare » (cf. dernière partie du bulletin), il déplore que l'accent soit mis sur l'aide d'urgence plutôt que sur la prévention des crises.

www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/food-reserves-in-developing 

Comment gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement ?

F. Galtier, Cirad, novembre 2009, 29 p.

Cette étude rédigée par F. Galtier s'inscrit à l'encontre de l'idée dominante selon laquelle les stratégies de sécurité alimentaire doivent éviter de toucher aux prix agricoles, préconisant de combiner des instruments privés, comme les assurances récoltes, et des filets de sécurité pour les plus vulnérables. L'argument traditionnellement retenu est double : les stratégies de stabilisation des prix empêchent ceux-ci de jouer le rôle de « signal » pour guider les comportements des producteurs ; de plus, elles brisent la relation inverse entre les prix et le niveau des récoltes, qui constitue une sorte d'assurance naturelle pour les producteurs.

Or, l'auteur montre que ce discours ne résiste pas à l'épreuve des faits, principalement la crise alimentaire de 2007-2008. Celle-ci a en effet montré que les déterminants des variations de prix sont multiples. L'auteur établit

ainsi une typologie des causes, soulignant le rôle de l'instabilité « importée » des marchés internationaux et de l'instabilité « endogène » engendrée par les comportements des acteurs eux-mêmes (bulles spéculatives, etc.). Pour F. Galtier, « la plupart des spécialistes s'accordent sur le fait que les instabilités importées et endogènes sont appelées à jouer un rôle majeur dans les prochaines années. La crise de 2008 (qui a été en grande partie engendrée par les mouvements de spéculation et de panique sur le marché physique) en est une illustration éclatante ». Dans ces conditions, le rôle du prix comme indicateur et comme assurance est remis en cause.

L'étude souligne donc que les politiques de sécurité d'alimentaire doivent être adaptées aux causes de l'instabilité des prix et présente une typologie des politiques possibles en fonction de la cause.

http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/moisa2009_pdf/WP_4_2009.pdf

Sur le même thème : **La nécessaire intervention publique pour stabiliser les prix** (F. Galtier, 2009, 2 p.)

http://agents.cirad.fr/pjjimg/franck.galtier@cirad.fr/Policy_Brief_FR_.pdf


International Grain Reserves and Other Instruments to Address Volatility in Grain Markets

« **Les réserves internationales de grain et autres instruments de contrôle de la volatilité des prix** »

B. Wright, Banque mondiale, août 2009, 61 p.

Les conclusions de cette étude de la Banque Mondiale sont en opposition marquée avec celles de l'étude précédente. Selon cette étude, l'utilisation des réserves doit être strictement limitée aux cas d'urgence alimentaire, et leur niveau ajusté aux besoins des populations les plus vulnérables. Les tentatives de stabilisation des prix grâce à la manipulation des stocks se sont révélées inefficaces. Enfin, l'auteur estime que l'idée selon laquelle les prix ne reflètent pas les données fondamentales du marché n'a pas reçu de justification convaincante.

<http://www->

wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/08/25/000158349_20090825154655/Rendered/PDF/WPS5028.pdf 

Du même auteur, voir également : **Grain Reserves and Food Security in MENA Countries**, *B. Wright and C. Cafiero, 2011*

<http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/84797-1288208580656/7508096->

1288208619603/Wright_Grain_Reserves_and_Food_Security_in_MENA_Countries_PAPER.pdf 

Différencier la réponse selon le marché

F. Galtier, Perspective n°10, Cirad, août 2011, 4 p.

Faut-il stabiliser le prix des céréales ? Avec la crise alimentaire de 2005 au Sahel, puis la flambée des prix sur les marchés internationaux en 2008 et en 2010, la question est plus que jamais posée dans les débats politiques nationaux, régionaux et internationaux. Elle appelle des analyses et des réponses différentes selon qu'il s'agit du marché intérieur de pays en développement sujets à l'insécurité alimentaire, du marché intérieur de pays développés, ou des marchés internationaux.

http://agents.cirad.fr/pjjimg/franck.galtier@cirad.fr/Perspective_10_French.pdf

Les stocks de proximité

Banques de céréales (BC)

Les stocks de proximité : enjeux, opportunités et limites. Le cas des pays du Sahel

R. Blein, 2009, 7 p.

Cette note s'intéresse aux banques de céréales, outils de stockage décentralisé qui ont vu le jour dans les années 60. Celles-ci, très nombreuses au Sahel, ont plusieurs vocations : assurer de meilleurs prix de vente aux producteurs, réguler le marché local, apporter un secours en cas de soudure difficile ou de crise, en particulier dans les régions les moins accessibles.

Créées à l'initiative de promoteurs extérieurs (État, ONG, institutions internationales, associations de migrants, hommes d'affaires originaires du village, etc.), le statut de ces banques est marqué par une certaine ambiguïté : elles sont assimilées au patrimoine collectif du village. La dotation de départ de la banque est perçue comme un don et non comme un capital à faire fructifier. Ces difficultés s'en ressentent dans la gestion, qui suppose un entretien régulier, un approvisionnement dont les modalités sont parfois complexes, une maîtrise des coûts, la tenue de comptes à jour.

De plus, la banque est souvent tenaillée entre son appartenance locale et ses nécessités de gestion, qui

impliquent de rendre des comptes à ses promoteurs. « *Pour qu'une banque fonctionne durablement, elle doit se rapprocher des conditions du marché. Sa mission de sécurité alimentaire est alors remise en question. Mais si elle cherche à remplir cette dernière en s'éloignant durablement des conditions du marché, elle court le risque de disparaître à brève échéance* », écrit Roger Blein. Des innovations ont donc été introduites, comme les dispositifs de warrantage, l'introduction de garanties financières et la mutualisation de certaines fonctions à travers la mise en réseau.

Ces banques doivent s'insérer dans le paysage commercial et institutionnel. Elles ne peuvent contribuer à réguler le marché qu'en s'articulant avec les stratégies nationales et régionales de stockage. La réduction de l'incertitude financière (nationale mais aussi internationale) et l'introduction d'une plus grande transparence dans les objectifs et la gestion sont également des préalables

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Les_stocks_de_proximite_enjeux_opportunites_et_limites_Roger_Blein.pdf

Fiche documentaire : les banques de céréales

Afrique Verte, 2003, 4 p.

Cette fiche pédagogique et documentaire sur les banques de céréales présente à la fois le contexte de création de celles-ci, les difficultés qu'elles rencontrent et les initiatives prises dans ce domaine par Afrique Verte. Les auteurs notent que le principal facteur d'échec est le suivant : « *l'achat à la récolte et la vente en période de soudure en rotation unique ne permet pas de résoudre les besoins permanents d'approvisionnement des populations, ce qui justifie leur désintérêt* ». C'est pourquoi Afrique Verte a mis en place des banques fondées sur le principe des rotations multiples tout au long de la campagne agricole : « *le bénéfice en fin de campagne est la somme des petites marges cumulées sur l'ensemble des rotations. Cela permet aux coopératives de vendre à des prix raisonnables et non spéculatifs, tout en suivant l'évolution du cours du marché céréalier* ».

Les paysans peuvent ainsi vendre régulièrement leur production à la banque, tandis que celle-ci peut vendre sur d'autres marchés pour réaliser des bénéfices. Le financement de ces banques est varié (micro-finance, structures étatiques, fonds propres) et leur autonomie de gestion est encouragée par Afrique Verte. Les banques, généralement fondées par une réunion de villageois, se dotent d'un comité de gestion dont les membres sont formés par Afrique Verte et d'un règlement intérieur, afin garantir une bonne gestion. Elles contribuent à la régulation des marchés locaux.

Cette fiche est particulièrement utile pour comprendre la raison d'être et les principes de fonctionnement de ces institutions locales.

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/DocsAV/banques-de-cereales-fiche.pdf

Note technique sur les banques de céréales

Cilss, Coopération italienne, mai 2006, 6 p.

Cette note du Cilss se propose « *de faire une synthèse des problèmes potentiels des banques de céréales et de proposer une approche à leur conception et réalisation qui permette de créer les conditions pour une meilleure réussite* ». Le Cilss constate que la plupart des banques ont cessé d'exister au bout de cinq ans, notamment en raison d'une érosion constante de leurs fonds de roulement. Les problèmes sont nombreux dès la conception (mauvais état des entrepôts, objectifs multiples et parfois contradictoires, conflits sociaux, etc.), et se poursuivent dans la gestion quotidienne (prix de vente trop bas, développement excessif du crédit, faible adaptation au marché, etc.). Les critiques sont résumées ainsi :

« - *les BC sont réalisées sans qu'il y ait une étude de faisabilité détaillée qui permette d'en juger véritablement la nécessité et la viabilité ;*

- *les hypothèses de marges bénéficiaires sont irréalistes car les collectivités villageoises ne sont pas plus efficaces dans la gestion et la distribution des stocks que le secteur privé. Les avantages de la gestion collective sont plus que compensés par les inefficiences.* »

En conclusion, les auteurs formulent trois ensembles de recommandations :

« - *phase de planification : s'assurer que la BC réponde à une exigence de la population villageoise et que le problème que les villageois veulent résoudre par sa construction ne peut être résolu par d'autres mesures ;*

- *phase de formulation : s'assurer qu'il existe un réseau qui garantisse à la banque céréalière un appui conseil ainsi qu'un contrôle de gestion continu et concevoir avec les membres les modalités opérationnelles de la banque ;*

- *phase d'exécution : travailler sur le renforcement du comité de gestion dès le début de l'intervention.* »

http://www.cilss.bf/fondsitalie/download/down/NT_banques_cereales.pdf

Guide des organisations paysannes et des collectivités locales sur la prévention et la gestion des crises alimentaires

Afrique verte, novembre 2008, 16 p.

Ce guide est conçu comme un outil pédagogique destiné aux organisations paysannes. Il définit d'abord le terme de sécurité alimentaire, qui comporte quatre dimensions : la disponibilité d'aliments, leur accessibilité pour les populations, l'utilisation optimale de ces aliments par les individus, et la stabilité des approvisionnements dans l'espace et le temps.

La brochure explique ensuite le Programme de sécurité alimentaire au Mali, destiné aux communes les plus vulnérables, le Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC), et les différentes instances nationales et locales chargées de la gestion de la sécurité alimentaire.

La partie consacrée à la sécurité alimentaire et au développement local présente notamment les plans communaux de sécurité alimentaire, confiés aux communautés elles-mêmes, et la procédure à suivre pour les élaborer. De même, le guide fournit un ensemble d'instructions pour la mise sur pied d'une banque de céréales. Enfin, la partie consacrée à la sécurité alimentaire à la base indique aux chefs d'exploitation comment évaluer leurs disponibilités, leurs besoins et leurs réserves. Elle explique également les dispositions à prendre dans trois cas, selon que les réserves sont inférieures, presque égales ou supérieures aux besoins.

Il s'agit d'un document très utile, pédagogique et illustré par des exemples concrets et des mises en situation.

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/prevention-des-crises-2009.pdf

Stratégie de prévention des crises : une expérience de mise en place des stocks de proximité dans les villages

Afrique Verte, Amassa, février 2012, 7 p.

Au Mali, la mise en place de stocks communautaires villageois est rendue très difficile par l'enclavement et les difficultés d'approvisionnement. C'est pourquoi « *Afrique Verte et son partenaire Amassa au Mali ont initié depuis 2007, une action intitulée « Prévention des crises » qui consiste à définir les meilleures stratégies d'approvisionnement, dès les récoltes, avec les OP, en concertation avec les élus, les services décentralisés de gestion des crises et les autres ONG présentes au S. A. P. [Système d'alerte précoce], en fonction des besoins ; à suivre l'évolution des stocks et des prix pour ajuster les stratégies, tout au long de la campagne de commercialisation.* » Cette action permet également de réguler les prix des céréales au niveau local. Ce document retrace l'expérience et ses enseignements.

L'opération s'est divisée en plusieurs étapes :

- identification des zones à risque, grâce à un réseau d'OP efficace ;
- mise en place d'un fonds d'intervention rapide en vue de constituer des stocks alimentaires au niveau des OP à risque alimentaire ;
- mise en place d'un mécanisme reposant sur un comité de suivi, un protocole tripartite (projet, faitières et OP bénéficiaire) de gestion, des procédures d'achat, de transport, de fixation de prix de vente.

En 2010, l'opération a été consolidée auprès des 21 OP associées et étendue à 31 nouveaux villages touchés par de mauvaises récoltes et prêts à participer au programme. Le document présente un bilan chiffré dans les trois zones (Mopti, Gao et Tombouctou).

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/DocsAV/capi-prevention-des-crises-AVMali.pdf

Rôle des banques de céréales dans le dispositif de stockage de céréales au Mali

Dr N. Dembele et S.B. Diarra, novembre 2007, 6 p.

Cette note discute de l'impact potentiel des banques de céréales sur le fonctionnement du système de commercialisation au Mali. Elle décrit dans un premier temps les différents types de stockage existants au Mali : stock national de sécurité, stocks ONG, stocks Pam stockages paysan, communautaire et des commerçants. Les auteurs discutent ensuite l'impact potentiel des banques de céréales sur les incitations des autres acteurs à stocker. Ils recommandent que le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) évite toute forme de subvention des activités des banques de céréales, afin d'équilibrer le jeu de la compétition entre les différents acteurs du marché céréalier, et éviter un facteur de blocage du développement du stockage privé par les autres acteurs du marché.

http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADN383.pdf

Stratégie nationale des banques céréalières au Niger

Sur le site du Reca Niger, 2009

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger a réalisé en 2009 une étude sur la révision de la Stratégie nationale des banques céréalières. L'objectif recherché est de doter le pays d'un document de référence qui décrit la manière dont l'opération « banque céréalière » devrait être menée pour atteindre avec efficacité les objectifs qui lui sont assignés. Cette étude a permis d'élaborer deux documents :

- le premier intitulé « **État des lieux des banques céréalières** », qui présente notamment une typologie intéressante des banques céréalières au Niger :

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Etat_des_lieux_des_banques_cerealieres_juin2009.pdf

Voir également la note du Reca sur la typologie des banques céréalières au Niger :

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/RECA_Banque_cerales_Note_1_typologie.pdf

- le second intitulé « **Stratégie nationale des banques céréalières au Niger** », qui traduit la volonté de l'Etat et de divers intervenants de définir un cadre cohérent et adapté à la réalité nigérienne en vue de promouvoir les banques céréalières. Cette stratégie est la résultante de plusieurs décennies d'expériences en matière d'initiation, d'implantation, d'organisation et de gestion des banques céréalières au Niger, soutenues par divers partenaires techniques et financiers. Elle comporte les éléments essentiels pour assurer la réussite des banques céréalières. Ce document, loin de présenter le constat de la situation des banques céréalières, se voudrait plutôt être une référence de la manière dont l'opération BC devrait être menée pour atteindre avec efficacité les objectifs qui lui sont assignés. La stratégie nationale des BC cerne les principes de base de l'activité « banque céréalière » depuis son initiation, en passant par les différentes étapes de son implantation, jusqu'au désengagement des promoteurs. Désormais, toute intervention dans ce domaine au Niger se doit d'être conforme à la démarche décrite dans ce document.

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/strategie-nationale_banques_cerealieres_niger.pdf

Mooriben : l'expérience d'un système de services intégrés au bénéfice des paysans nigériens

Dynamiques paysannes, SOS Faim, septembre 2010, 8 p.

SOS Faim s'intéresse, dans ce numéro de Dynamiques paysannes, à la Fédération des Unions des Groupements Paysans du Niger (FUGPN-Mooriben), qui a mis en place un système de services intégrés (SSI) au service des organisations professionnelles.

« En 2010, la fédération comprend 25 unions, 1496 groupements implantés dans 712 villages administratifs, totalisant 62 609 membres dont 61,45% de femmes ». Son action s'étage sur trois niveaux : le niveau local, avec des groupements de 15 à 100 individus, le niveau communal ou départemental (unions) et le niveau national, où la fédération appuie les unions et groupements et assure leur représentation.

Ses domaines d'intervention sont au nombre de cinq :

- la sécurité alimentaire (avec un volet humanitaire en cas de crise) ;
- le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des différents niveaux de structuration du réseau ;
- la défense des intérêts et des droits des membres et de la profession agricole ;
- le développement des capacités d'autofinancement ;
- la gestion des ressources naturelles.

Les SSI sont un ensemble de services comprenant la boutique d'intrants (BI), la banque de céréales (BC), un animateur et des paysans relais, une radio et des cellules de communication, une caisse mutuelle d'épargne et de crédit et un système de warrantage. Pour le moment, cet ensemble de services a été mis en place autour de 12 unions appartenant à la fédération. En conclusion, l'article se félicite des apports de ce système innovant, qui apparaît comme « une réponse de la société civile face au désengagement de l'Etat dans le secteur de l'agriculture depuis presque deux décennies ». Mais cette réussite même pose de nouvelles questions : ce désengagement « n'a-t-il pas contribué à entraîner une organisation paysanne comme Mooriben à remplir des fonctions sociales et économiques très larges et, somme toute, très exigeantes en terme de gestion et de professionnalisme ? » La question du développement du réseau est donc posée.

http://www.sosfaim.be/developpement-rural-FR-publications-dynamiques_paysannes-dynamiques_paysannes_mooriben_au_benefice_des_paysans_nigeriens.htm

Étude sur les banques céréalières dans les zones d'intervention d'Afrique verte au Niger

Afrique Verte, 2006, 25 p.

Centrée sur les banques céréalières au Niger, cette étude se décompose en trois parties : la méthodologie et

l'historique de l'avènement des banques céréalières (BC) au Niger, une typologie des BC et une analyse des différents aspects du cycle de gestion de la BC.

Les BC ont été classifiées selon cinq critères interdépendants :

- le critère agro-écologique (zone excédentaire, déficitaire ou à équilibre précaire) ;
- le critère organisationnel (BC à caractère coopératif, dont la gestion et les statuts sont formalisés, ou BC à caractère communautaire, gérée selon des pratiques traditionnelles) ;
- le critère des relations avec le marché (caractère interne ou externe de l'approvisionnement et de l'écoulement, nombre de rotations par an) ;
- la nature de l'action (favoriser le développement ou répondre aux urgences) ;
- le système de financement.

La dernière partie examine minutieusement les pratiques de gestion des BC du Niger. Elle en dégage une nouvelle classification fondée sur 6 critères, regroupant les banques en trois catégories : les BC viables (8% du total), les BC en voie de viabilité (21%) et les BC en difficulté (71%).

La conclusion est sévère : la plupart des BC ont de graves problèmes d'organisation et de gestion, notamment en raison de l'interventionnisme des autorités coutumières dans la gestion. Pourtant, les objectifs des BC sont partagés par tous. L'étude formule un ensemble de recommandations à l'administration de tutelle, aux promoteurs et bénéficiaires des BC et aux responsables de celles-ci.

Télécharger l'étude (25 pages) :

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/Etudes/etude-banques-cereales-niger.pdf

Consulter également les annexes :

Annexe 1 : Mise en place d'une banque de céréales

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/Etudes/a1-mise-en-place-banque-cereales.pdf

Annexe 2 : Guide d'animation pour le bon fonctionnement d'une banque de céréales

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/Etudes/a2-animation-banque-cereales.pdf

Annexe 3 : Guide de formation des responsables de banques de céréales

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/Etudes/a3-formation-responsables-banque-cereales.pdf

Recensement des banques céréalières au Niger

République du Niger, 2006, 89 p.

Cette étude constitue un recensement des banques céréalières (BC) sur l'ensemble du Niger en 2006. A cette époque, on compte près de 4 000 BC dans le pays, majoritairement localisées dans les villages déficitaires, et promues presque exclusivement par des organismes privés ou internationaux. Les conclusions de l'étude sont plutôt mitigées :

« - plus de la moitié des comités de gestion ignorent l'exigence d'un agrément pour matérialiser l'existence juridique de leur BC ;

- la formation des membres des BC en vie associative est faible en termes de nombre de BC touchées ;
- une perte importante des stocks : plus des $\frac{3}{4}$ des BC ont perdu plus du tiers de leur stock ;
- les crédits non remboursés sont importants totalisant près de 900 millions FCFA ;
- près de 50% des BC ne sont pas opérationnelles ou sont non viables par rapport au niveau actuel de leurs ressources ;
- les BC présentent des avantages concrets pour les populations desservies, notamment en termes d'accessibilité financière aux céréales pendant la soudure et de gain de temps, ainsi que d'accès aux crédits. »

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Rapport_recensement_banques_cerealieres_2006_.pdf

Les banques de céréales : un outil pertinent et durable pour la sécurité alimentaire ?

Dynamiques paysannes, SOS Faim, 2005, 10 p.

Ce numéro de Dynamiques Paysannes s'intéresse à la problématique des banques de céréales, à travers l'expérience des « Greniers de Sécurité Alimentaire » (GSA) de la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) au Burkina Faso. Il rappelle l'histoire des banques de céréales à la FNGN, des années 70 où la FNGN se lance dans un grand programme de promotion des BC, aux débuts des années 2000 où la fédération réforme en profondeur son dispositif, avec les GSA. Il serait très utile d'actualiser cette note avec des éléments (notamment des chiffres) plus récents.

http://www.sosfaim.be/pdf/publications/dynamiques_paysannes/8_9_banques_cereales_securite_alimentaire_naam_burkina_faso.pdf

Warrantage

Incidences des variations du prix du mil local sur le warrantage du mil au Niger

Afrique verte, 2011, 15 p.

Sur la base d'une analyse fine des cours des céréales au Niger, cette note apporte un éclairage intéressant et original sur le warrantage au Niger. Elle illustre comment une OP pourrait utiliser les chiffres et données sur les prix pour « faire ses calculs » et voir si au-delà de ce que l'on en dit, il est intéressant pour elle de se lancer dans le warrantage. L'étude montre que le warrantage sur le mil au Niger est une opération risquée pour le paysan : il représente une opportunité pour le producteur dans 71% des cas, mais seulement dans quelques rares cas l'opération profite plus à l'OP qu'au banquier. La part du financier est fixe, positive, et constante, tandis que celle du producteur est rarement proportionnelle au risque qu'il prend : la banque ou l'IMF ne partagent aucunement le risque.

http://www.afriqueverte.org/r2_public/media/fck/File/Documentation/warrantage-du-mil-au-Niger-Afrique-Verte.pdf

Rapport sur la revue des expériences de récépissés d'entreposage et de warrantage pour le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest

Cnuced, janvier 2011, 89 p.

Commandée par la Cnuced dans le cadre du programme Tous ACP, cette étude passe en revue les expériences en matière de systèmes de récépissés d'entreposage et assimilés en Afrique de l'Ouest. Ces expériences sont en nombre limité dans la région, en comparaison d'autres régions africaines. Parmi les conclusions, relevons une prédominance du système de warrantage villageois, une faible implication des banques commerciales et une non-maîtrise des outils de gestion.

Sur la base de ces constats, l'étude propose deux approches : le warrantage au niveau de la base grâce à un arrangement entre les différents acteurs et le système de récépissé d'entreposage ou de tierce détention piloté par le privé au niveau des villes principales. Sur cette base, les préconisations suivantes sont formulées :

- l'inscription du warrantage dans les documents de politique de développement du secteur agricole ;
- l'élaboration des textes légaux et réglementaires devant régir l'activité de warrantage ;
- une libéralisation effective des échanges aussi bien à l'intérieur des pays que dans les différents espaces communautaires ;
- le renforcement du cadre légal et réglementaire en matière de tierce détention ;
- la sensibilisation et la formation des producteurs, OP, IMF, banques, commerçants et forces de sécurité sur le warrantage et le récépissé d'entreposage ;
- la mise à disposition de lignes de crédits et des refinancements affectés au warrantage au profit des IMF ;
- la mise en place d'instruments de gestion des risques (fonds de garantie et autres) pour accompagner les relations entre les institutions financières et les autres acteurs ;
- la définition des normes et standards sur les céréales ;
- la vulgarisation de l'utilisation des Systèmes d'Information du Marché (SIM).

Lire le résumé de l'étude :

http://www.unctad.info/upload/SUC/EcowasGhanaCerealMarkets/Presentations/Ecowas_Konlambique_Report_fr.PDF

Lire l'étude complète :

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/1WSTC02Rapport_Konlambique_fr-3.pdf

Gestion des risques agricoles par les petits producteurs. Focus sur l'assurance récolte indiciaire et le warrantage

Gret, 2011

Le retrait des politiques agricoles étatiques intervenu dans les années 80 et 90 a entraîné l'intervention de nouveaux acteurs et l'apparition de nouveaux mécanismes de financement pour soutenir la petite agriculture des pays en voie de développement. Les agences internationales et les ONG ont ainsi développé de nouveaux outils destinés à protéger les agriculteurs des aléas qui touchent leurs activités. Parmi ces outils, le warrantage (« opération de crédit de quelques mois dont la garantie est un stock de récoltes liquidable par la banque ou l'institution de microfinance en cas de défaillance ») et l'assurance indiciaire climatique (assurance basée sur des indices météorologiques) ont connu une faveur particulière.

Cette étude dresse un bilan des actions menées dans ce domaine à partir de neuf études de cas dans cinq pays différents (Tanzanie, Kenya, Malawi, Ethiopie, Inde). Quatre ont plus spécifiquement porté sur le

warrantage, dont trois en Tanzanie et une au Kenya. « *Le warrantage, note l'étude, apparaît comme un outil permettant l'augmentation de l'espérance de revenu des producteurs par le biais d'un décalage des ventes dans l'année, de l'amélioration de la qualité et du regroupement des ventes.* » Il est particulièrement adapté pour les « *producteurs possédant un petit surplus et ayant des difficultés à le commercialiser efficacement* » mais ceux-ci, assez dispersés, sont difficiles à atteindre. Les auteurs, sur la base des études de cas, concluent à la viabilité financière et à la rentabilité du système. En revanche, les frais initiaux sont élevés, si les infrastructures ne sont pas déjà en place, et les banques et assureurs sont parfois difficiles à convaincre.

Télécharger l'étude publiée dans la collection « document de travail » de l'AFD (PDF, 86 pages) :

<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/113-document-travail.pdf>

Télécharger la publication du Gret tirée de l'étude (PDF, 43 pages) :

<http://www.gret.org/wp-content/uploads/09669.pdf>

Revue du warrantage paysan au Niger

J. Coulter, S. Mahamadou, AFD, sur le site du Reça Niger, décembre 2009, 61 p.

Cette étude passe en revue les pratiques du warrantage mis en œuvre au Niger depuis 1999, par la FAO et les autres acteurs. Elle en tire un bilan pour les décideurs et les praticiens, et propose des actions pour développer cette activité. Le bilan est globalement positif, notamment parce que le warrantage permet de relancer la coopération entre paysans et ainsi avoir des effets bénéfiques sur le long terme. Afin de favoriser l'extension et la consolidation des dispositifs de warrantage, l'étude émet un ensemble de préconisations portant notamment sur la formation, les mécanismes financiers, la gestion, etc.

L'étude propose également « *un projet de « marketing social » d'une durée de cinq années, avec un budget provisoire de FCFA 1,4 milliards. La cible principale sera d'atteindre 3 milliards FCFA de prêts warrantés par an à la fin, soit à peu près 5 fois le volume actuel.* » Le projet comprendrait les activités suivantes :

« *- le suivi et expérimentation afin d'informer sur l'approche du projet, et permettre de l'adapter aux réalités sur le terrain ;*

- *l'information et la formation des paysans pour mieux s'appropriier l'activité et développer leurs approches ;*
- *les susdites améliorations des dispositifs financiers, en appui au warrantage et au développement de la profession de tierce détention ;*
- *un dispositif qui assure l'utilisation maximale des magasins construits par le projet ;*
- *l'amélioration des dispositifs d'information sur le marché en impliquant davantage les OP et les institutions financières (IMF et banques commerciales) dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des informations ;*
- *une évaluation de mi-parcours et finale.* »

Cette mission d'appui-conseil aurait pour objectif de développer pleinement le warrantage au Niger.

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Etude_Coulter_Warrantage_Rapport_final_Janv_2010.pdf

Le warrantage au Niger, pour renforcer la trésorerie des paysans

D. Marchal, Grain de sel n°49, mars 2010, 2 p.

Ce court article s'intéresse au warrantage ou « crédit stockage » au Niger, où il connaît un franc succès. Toutefois, si le warrantage a fortement progressé ces dernières années, le volume total stocké dans le cadre du warrantage est aujourd'hui encore faible (total d'environ 5000 tonnes par an, ce qui représente 0,1% de la production nationale). Le warrantage a donc une grande marge de progression au Niger. Aujourd'hui, son développement reste limité par les capacités de gestion et d'organisation des OP et des IF. Selon l'auteur, c'est donc plus à travers des actions de renforcement des capacités de gestion, d'organisation des agriculteurs et de leurs OP et de professionnalisation des systèmes financiers décentralisés, qu'à travers le simple octroi de crédits ou de lignes de crédit, que le warrantage continuera à se développer au Niger.

<http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/49-agriculture-et-aleas/article/le-warrantage-au-niger-pour>

L'appui au stockage des récoltes : une solution pour la sécurité alimentaire dans les zones agricoles difficiles ? L'exemple du Grand Sud de Madagascar

Gret, 2010, 101 p.

Ce document présente les actions d'appui au stockage développées par le Gret dans la région d'Antandroy, au sud de Madagascar, où les capacités de stockage sont naturellement très limitées. Le projet a été pensé en concertation avec les paysans, afin de l'adapter au contexte social et culturel de la région. L'action s'est déployée à deux niveaux :

- au niveau du ménage agricole, les actions ont consisté en une amélioration du stockage des denrées et un conseil à l'exploitation agricole ;

- au niveau collectif, un système de crédit stockage (warrantage) a été mis sur pied ; il s'est accompagné d'une démarche d'accompagnement des organisations, afin de maintenir la vitalité de celles-ci et d'assurer la pérennité du système.

Le warrantage s'est également accompagné d'un appui technique conséquent afin d'améliorer le stockage (augmentation des capacités et réduction des pertes). L'aide au warrantage a été apporté par l'institution de microfinance Mahavotse, avec trois objectifs : « *maintien des excédents de production localement en conformité avec les habitudes et choix des paysans, accès à des ressources financières pour couvrir les besoins à la récolte, voire pour réaliser des investissements ou activités génératrices de revenus* ».

Le bilan est nuancé, et les principales difficultés rencontrées sont recensées dans l'étude : conflits susceptibles de compromettre la constitution des groupes de stockage, problèmes environnementaux potentiellement liés à l'usage de produits phytosanitaires, risques liés à la volatilité des prix, difficultés de mise en œuvre des activités collectives, etc. Il est suggéré de concentrer le stockage collectif sur les semences, et de mettre l'accent sur l'appui technique aux ménages agricoles.

<http://www.gret.org/wp-content/uploads/09379.pdf>

Pour aller plus loin, visiter le fonds documentaire sur le warrantage, sur le site d'Inter-réseaux

Cette page sur le site web d'Inter-réseaux rassemble de nombreux documents sur le warrantage : des fiches d'expériences et études de cas, des analyses transversales, etc., sur l'Afrique de l'Ouest (Niger, Burkina, Ghana, ...), l'Afrique de l'Est et Australe, et Madagascar.

<http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-sur-la/warrantage-ou-credit-d-achat/>

Banques à aliment bétail

Rapport de l'étude sur la viabilité des banques communautaires en zones pastorales et agropastorales dans les départements de Dakoro et d'Abalak

ONG Karkara, VSF Belgique, décembre 2010, 65 p.

Cette étude se penche sur 35 banques communautaires, dont 22 banques de céréales et 13 banques à aliment bétail (BAB) dans les zones agropastorale et pastorale du département de Dakoro au Niger. L'auteur conclut que « *malgré les avantages que ces banques présentent dans la gestion de la sécurité alimentaire (structures de proximité, disponibilité, accessibilité), leur caractère communautaire entrave souvent leur bon fonctionnement dans certaines zones. Lesquelles finissent par profiter à un seul groupe voire disparaître. Il apparaît alors clairement que les banques communautaires à elles seules ne peuvent constituer l'unique moyen de gestion de la sécurité alimentaire. D'où la nécessité d'opter pour un mécanisme d'approvisionnement en céréales et aliments bétail moins contraignant (à caractère inter communautaire) qui aura pour avantage de renforcer le contrôle interne et d'impliquer le maximum d'acteurs dont les communes et les SAP/CCA [Système alerte précoce / Cellule crise alimentaire] dans la supervision du dispositif.* »

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Etude_viabilite_BAB_BC_SAREL-2.pdf

Les stocks nationaux

Les stocks nationaux de réserve : la longue expérience des pays du Sahel. Entre dépendance au sentier et changement de paradigme

J. Egg, Inra, 2009, 7 p.

Cette étude s'intéresse aux stocks nationaux de réserve (SNR) ou de sécurité (SNS) mis en place dans les pays du Sahel, à l'heure où ils suscitent un intérêt renouvelé. Ces stocks peuvent être physiques, notamment dans les pays enclavés (Mali, Burkina, Niger, Tchad) avec un l'approvisionnement local que est aujourd'hui privilégié mais Ils peuvent aussi prendre une forme monétaire. En règle générale, ces stocks sont cofinancés par l'État et par un groupe de donateurs et constituent des biens communs Etat-donateurs. Pour éviter la dilapidation, l'utilisation de ces stocks est contrainte par des règles très strictes.

Après un bref historique des SNS, qui connaissent un tournant avec les crises alimentaires, l'auteur tire cinq conclusions quant à cette expérience :

- des difficultés récurrentes de gestion, dues à des tensions entre les donateurs et les Etats (ces derniers souhaitant en faire un usage plus large) ;
- la difficulté de dimensionner les SNS : en l'absence de crise, ils sont coûteux à entretenir, mais leur volume apparaît insuffisant en cas de crise grave ; dans ce cas, les décideurs hésitent à le mobiliser, préférant attendre l'aide étrangère ;

- une tendance à intervenir sur le marché, sous le couvert de la gestion de crises, à travers diverses actions ; en particulier par les « rotations techniques » du tiers du stock effectuées chaque année et destinées à éviter la dépréciation qui ont un impact sur les prix ;
- un dédoublement entre un SNR et un SNI (stock d'intervention) à l'initiative des gouvernements, qui souhaitent élargir le champ de leur utilisation, au Mali, au Niger et au Burkina ;
- une décentralisation et une régionalisation des stocks nationaux, notamment à travers l'Ecowap.

[http://www.inter-](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Les_Stocks_Nationaux_de_Reserve_la_longue_experience_des_pays_du_Sahel_J_Egg.pdf)

[reseaux.org/IMG/pdf/Les_Stocks_Nationaux_de_Reserve_la_longue_experience_des_pays_du_Sahel_J_Egg.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Les_Stocks_Nationaux_de_Reserve_la_longue_experience_des_pays_du_Sahel_J_Egg.pdf)

Projet d'appui au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger (APCAN)

2009

Ce manuel se veut être un cadre de référence technique pour mettre en place les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (SCAP-RU). Les SCAP-RU sont des organisations communautaires de base, fonctionnant sur la base du principe de volontariat, et visant à augmenter les capacités, les rôles et les responsabilités des communautés dans la prévision et la gestion des crises qui peuvent affecter les systèmes de vie des ménages. Les SCAP-RU sont mis en place pour servir de relais locaux au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. En tant qu'outils d'aide à la prise de décision au niveau local sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux, les SCAP-RU ont pour mandat de produire de l'information spécifique.

Après avoir rappelé le fonctionnement, le rattachement institutionnel, et le mandat d'un dispositif SCAP-RU, le document en décrit les étapes de mise en œuvre : la phase préparatoire (information et sensibilisation des acteurs locaux, identification des sites, formation des acteurs locaux), la collecte et l'analyse des données nécessaires à l'installation du SCAP-RU, l'analyse détaillée des indicateurs d'alerte, et l'analyse détaillée des réponses communautaires.

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Edition_SCAP_RU_APCAN_oct_2009.pdf

La Sonagess au Burkina Faso : une politique d'approvisionnement auprès des OP

Grain de sel n°54-56, 2011, 2 p.

Cet entretien avec le directeur général de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (Sonagess) du Burkina Faso, apporte un éclairage sur le fonctionnement et les évolutions récentes de la Sonagess. Cette institution est chargée de gérer deux stocks de sécurité alimentaire, et tente par ailleurs de développer de nouvelles stratégies d'appui à la commercialisation des produits locaux par les OP.

<http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/54-56-les-cereales-au-coeur-de-la/article/la-sonagess-au-burkina-faso-une>

Strategic grain reserves in Africa

« Les SNS en Afrique »

Ifpri, 2011, 15 p.

Cette note rédigée par Shahidur Rashid, chercheur à l'Ifpri, se propose de revenir sur les stocks nationaux de sécurité (SNS) dont la nécessité, note l'auteur, fait l'objet d'un consensus, mais dont les moyens d'optimiser l'utilisation sont mal connus. Elle se divise en trois parties :

- une analyse critique de l'évolution des SNS en Afrique ;
- une clarification des liens entre SNS et productivité ;
- une discussion des résultats d'une récente étude de l'Ifpri sur les performances des SNS.

Les conclusions de l'étude sont les suivantes :

- l'accent mis sur les SNS a commencé bien avant la crise mondiale de 2007-2008 ;
- les SNS doivent s'intégrer plus globalement dans les programmes sociaux et non viser à stabiliser les prix ;
- les SNS fonctionnent mieux lorsqu'ils restent autonomes, bien intégrés dans les politiques de sécurité alimentaire, et associent les ONG et organisations de la société civile ;
- les programmes d'aide alimentaire scolaire sont susceptibles d'améliorer le capital sur le long terme, mais aussi de contribuer à l'augmentation de la productivité et au développement du marché.

http://addis2011.ifpri.info/files/2011/10/Paper_2B_Rashid-Shahidur.pdf 

Strategic Grain Reserves in Ethiopia. Institutional Design and Operational Performance

Ifpri, janvier 2011, 36 p.

Cette étude de l'Ifpri est consacrée aux réserves stratégiques de grains mises en place en Ethiopie dans les années 90, qui ont permis de remédier à plusieurs situations d'urgence. « *L'analyse, écrivent les auteurs, suggère que les principaux ingrédients de ce succès sont une architecture institutionnelle unique, une coordination avec les programmes de sécurisation alimentaire en situation d'urgence, et le maintien des stocks de grain à un niveau minimal. L'architecture du programme est exceptionnelle pour la raison suivante : l'Ethiopia Emergency Food Security Reserve Administration (EFSRA) n'est pas engagée dans les opérations de stabilisation des prix et, par conséquent, n'est pas impliquée dans la vente et l'achat de grains. Ce rapport montre également qu'un développement des programmes d'alimentation scolaire, entraînant une augmentation de la demande alimentaire, offre un débouché efficace pour la rotation des stocks ; tandis qu'une augmentation des stocks à des fins de stabilisation des prix a des effets néfastes à la fois sur le marché des grains et sur les performances de l'EFSRA.* » Ce rapport est appuyé sur des données chiffrées et de nombreux graphiques.

<http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp01054.pdf> 

Les initiatives régionales en Afrique de l'Ouest

Réserve régionale de la Cedeao

Etude relative à la définition des instruments régionaux de régulation des marchés agricoles dans le cadre de la politique agricole de la Cedeao (Ecowap)

Gret, juin 2010, 96 p.

Cette étude propose à la Cedeao des instruments régionaux de régulation des marchés des produits agricoles et alimentaires, qui visent à diminuer l'instabilité des prix dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire de la région. La première partie présente la logique d'ensemble des instruments à mobiliser dans le cadre d'une stratégie d'intervention de la Cedeao pour réguler les marchés. Trois autres parties analysent des types d'instruments identifiés, avec un focus sur les instruments de stockage (pp. 28-60). En termes d'instruments de stockage, l'enjeu pour la Cedeao est aussi bien de mettre en place des mesures qui encouragent le stockage privé, que d'assurer par elle-même une politique de stockage public, en lien avec les acteurs privés.

L'étude passe d'abord en revue, de manière synthétique, les enjeux concernant le stockage privé (stocks paysans : stockage traditionnel, banque de céréales, warrantage ; stocks commerciaux : stock commerçant durable, tierce détention, magasin à tout venant) et revient sur les conditions à mettre en œuvre pour que le stockage puisse se développer. Elle propose à la Cedeao différentes mesures publiques à entreprendre pour encourager le stockage privé : assurer la libre circulation des produits au sein de l'espace communautaire, encadrer les réglementations nationales sur le stockage privé, inciter les banques commerciales à réduire le coût du crédit stockage, inciter les institutions financières (notamment les IMF) à proposer du warrantage, mettre en place des dispositifs d'agrément, initier un programme test d'entrepôts pilotes (magasins à tout venant), mettre en place un système d'informations sur les stocks privés, améliorer et développer les infrastructures de stockage.

Sont ensuite analysés les intérêts et limites des stocks publics en matière de régulation des marchés, avec des éclairages sur différentes expériences : les offices céréaliers et les stocks régulateurs de la Pac, les stocks nationaux de sécurité alimentaire et les stocks d'intervention, l'initiative Resogest.

Au niveau du stock régulateur régional, l'étude soulève un certain nombre de points importants à approfondir : l'articulation entre stocks publics et stocks privés, le ciblage des marchés agricoles, la sélection des produits, les transferts des zones excédentaires vers les zones déficitaires, l'intégration des coûts de transport dans les prix d'achats publics, les prix de référence pour le déclenchement des opérations de (dé)stockage. Elle soulève également plusieurs conditions de mise en œuvre de ce stock régional : un transfert de souveraineté d'une partie des stocks publics nationaux vers le régional, de nouveaux modes de gouvernance, un système d'agrément et de contrôle efficace, une formation pour les gestionnaires de stocks, un appareil statistique performant, et un budget spécifique. L'étude termine en proposant une démarche pour une politique de la Cedeao en matière de stockage public et privé.

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Etude_regulation_Rapport_final_definitif_30_juin_2010x.pdf

Atelier sur le Stock régional de sécurité alimentaire de la Cedeao - Octobre 2011*Cedeao, octobre 2011*

Début octobre 2011, s'est tenue une réunion de la *Task force* de la Cedeao sur le stock régional de sécurité alimentaire. Elle avait plusieurs objectifs, dont celui d'adopter les principes clés pour une initiative commune entre la région, les organisations internationales et le G20, intégrée dans l'approche de Cedeao ; d'analyser la contribution possible des différentes initiatives (Resogest, Prepare) au développement de la stratégie régionale de stockage de sécurité ; et d'établir une feuille de route pour l'établissement d'une stratégie opérationnelle de stockage régional de sécurité alimentaire.

La prochaine réunion de la *Task force* aura lieu à la fin du mois de février 2012.

Voir les différentes présentations (approche développée par l'Ecowap en matière de prévention - gestion des crises alimentaires et en matière de politique globale de stockage ; initiative régionale Resogest ; enseignements des expériences des autres régions ; utilité des banques céréalières ; etc.) :

<http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/atelier-sur-le-stock-regional-de>

Lire le compte rendu et la feuille de route adoptée :

[http://www.inter-](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Rapport_final_Task_Force_sur_le_stock_regional_de_securite_alimentaire.pdf)

[reseaux.org/IMG/pdf/Rapport final Task Force sur le stock regional de securite alimentaire.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Rapport_final_Task_Force_sur_le_stock_regional_de_securite_alimentaire.pdf)

Processus de mise en place des réserves alimentaires régionales d'urgence en Afrique - Evolution et perspectives

I. Tankari, décembre 2011, 44 p.

Cette mission d'appui à la Commission de l'Union Africaine et à l'Agence du Népad a été financée par le Programme alimentaire mondial et réalisée par Issa Tankari. Le rapport qui en découle fait le point sur les initiatives relatives à la mise en place de réserves alimentaires régionales en Afrique. Il note que seule la Cedeao a lancé une initiative de ce type, avec le Resogest. Les autres communautés économiques régionales (Cer) ne l'ont pas encore fait, pour plusieurs raisons : la faiblesse financière des Cer et leur mauvaise perception par les États ; le facteur sécuritaire ; une faible internalisation des décisions prises collégalement par les chefs d'État (seul le Rwanda a entrepris la création d'une réserve nationale) ; et la mauvaise qualité des infrastructures de transport et de stockage.

Ces difficultés n'empêchent pas l'auteur de l'étude de formuler des préconisations ciblées :

- la création de réserves mixtes (matérielles et financières) par la SADC (Communauté des Etats d'Afrique Australe) et la CAE (Communauté d'Afrique de l'Est) ;
- la création d'un fonds de réserve alimentaire par la CEEAC (Communauté Economie des Etats d'Afrique Centrale) et l'Igad (Autorité Intergouvernementale pour le Développement), grâce pour cette dernière à une mutualisation des stocks ;
- des actions de la Commission de l'Union Africaine, de l'Agence du Nepad, des Cer et des États pour créer les conditions de mise en place de ces réserves ;
- un effort financier des États en direction des Cer ;
- des actions de sensibilisation et d'information des Cer et la mise en place de mécanismes opérationnels de suivi du programme des réserves régionales.

[http://www.inter-](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Processus_mise_en_place_reserves_regionales_Afrique_Nepad_Tankari.pdf)

[reseaux.org/IMG/pdf/Processus mise en place reserves regionales Afrique Nepad Tankari.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Processus_mise_en_place_reserves_regionales_Afrique_Nepad_Tankari.pdf)

Resogest : Réseau des sociétés ou offices chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest**Etude régionale sur les stocks d'urgence en Afrique de l'Ouest et au Sahel**

Club du Sahel, octobre 2010, 52 p.

Cette étude est consacrée à la création du Resogest, outil régional de gestion des stocks d'urgence placé notamment sous l'égide de la Cedeao. Après un retour historique sur l'utilisation des stocks alimentaires, qui a mis en évidence la nécessité d'une gestion régionale articulée avec les stocks nationaux, l'étude s'attache à formuler des recommandations sur l'opérationnalisation du Resogest.

Sur le plan institutionnel et juridique, les auteurs de l'étude formulent les recommandations suivantes :

- établir un principe de subsidiarité entre les compétences nationales et les compétences supranationales, en s'inspirant des mécanismes existants dans les autres organisations régionales ;
- adapter les statuts des offices nationaux de gestion des stocks et réviser les accords-cadres Etats/donateurs ;
- clarifier les rôles et responsabilités, en attribuant une fonction centrale au Cilss ;

- créer un Comité restreint pour la gestion en temps de crise, comprenant des représentants de la Cedeao, du Cilss et de l'Uemoa.

Concernant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement, l'étude préconise :

- une consolidation des dispositifs nationaux de réserve alimentaire et d'information, et surtout un renforcement et une amélioration des circuits d'information entre les offices ;

- la création d'un embryon de réserve virtuelle à partir d'allocations effectuées par les réserves nationales, qui permettrait aux Etats de faire l'expérience d'une gestion concertée ;

- la conduite d'études permettant d'évaluer le niveau de la réserve régionale, la part des différents produits, ainsi que les modalités d'acquisition ;

- une définition claire des modalités de déstockage ;

- un choix des lieux de pré-positionnement des réserves, en fonction des disponibilités, de l'exposition des zones, etc. ;

- la définition de modalités efficaces du financement de la réserve.

Enfin, sur un plan concret, l'étude suggère « *la mise en place d'un groupe permanent de pilotage et de suivi du processus chargé de coordonner et de veiller à la mise en œuvre des actions à entreprendre* », et « *la formulation et l'adoption par les instances des trois OIG d'un avant-projet décrivant l'organisation et le fonctionnement du Resogest* ».

Télécharger l'étude intégrale (52 pages) :

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Etude_Regionale_sur_les_Stocks_d_Urgence_en.pdf

Et le résumé (4 pages) :

<http://www.inter-reseaux.org/IMG/doc/resume.doc>

En lien avec cette problématique, voir également le **forum annuel 2010 du Club du Sahel consacré à la Solidarité régionale face aux crises alimentaires**, avec quelques présentations téléchargeables :

http://www.oecd.org/document/55/0,3746,fr_21571361_46393333_46403831_1_1_1_1,00.html

Guide du forum : <http://www.oecd.org/dataoecd/38/35/46546797.pdf>

Voir également la publication du Club du Sahel à l'issue de la conférence « **Volatilité des prix agricoles et alimentaires - Vues et perspectives africaines** » est 14 et 15 juin 2011, qui présente quelques exemples de réserves alimentaires en Afrique de l'Ouest (p. 26) :

<http://www.oecd.org/dataoecd/18/48/48159509.pdf>

Réunion des responsables des sociétés, commissariats à la sécurité alimentaire, offices ou autres structures chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest - Compte rendu

Cilss, février 2010

Cette réunion, qui s'est tenue fin février 2010, avait pour objectif d'échanger sur les instruments de gestion de la sécurité alimentaire en cours ou programmés dans les pays du Cilss et de la Cedeao, de discuter sur les principes spécifiques constitutifs du Resogest, de finaliser le protocole de constitution d'un stock alimentaire régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest, et d'élaborer une feuille de route pour l'harmonisation des contrats/ plans Etat/ Sociétés/ Offices existants dans les pays de la Cedeao et du Cilss.

http://www.cilss.bf/IMG/pdf/Compte_Rendu_RESOGEST_version_finale_02-03-2010.pdf

La prochaine rencontre du Resogest, organisée par le Cilss se tiendra fin février / début mars 2012. Elle devrait être l'occasion de signer un protocole de coopération entre les différents membres du réseau.

Voir le **cadre de coopération pour la constitution d'un stock régional céréalière de solidarité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest** (en discussion – non validé)

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Cadre_de_cooperation-Resogest.pdf

Initiative du G20

Le G20 2011, présidé par la France, a fait de la volatilité des prix alimentaires et agricoles, une priorité. Le plan d'action adopté par les ministres de l'Agriculture en juin 2011 prévoit de soutenir « *l'élaboration d'une proposition de système ciblé de réserves alimentaires humanitaires d'urgence complémentaire aux réserves alimentaires régionales et nationales existantes, en réponse aux besoins exprimés par les pays en développement* ». Il a mandaté le programme alimentaire mondial (Pam) et les autres organisations internationales compétentes, comme les Nations Unies et la Banque mondiale, pour réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'un tel système en Afrique, complémentaire aux réserves alimentaires existantes.

La réunion ministérielle du G20 du 23 septembre 2011 consacrée au développement a décidé d'appuyer le développement d'un **projet pilote en Afrique de l'Ouest**, piloté par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Pour en savoir plus sur l'initiative du G20 en matière de réserves alimentaires d'urgence :

http://www.g20-q8.com/q8-g20/root/bank_objects/9.Reserves_alimentaires.pdf

Pour lire l'étude de faisabilité du projet pilote « **Prepare** » (« Pre-Positioning for Predictable Access and Resilience ») réalisé par le Pam en septembre 2011, à la demande des ministres de l'Agriculture du G20 :

<http://ictsd.org/downloads/2011/09/prepare-feasibility-study-and-pilot-proposal.pdf> 

Note de commentaire de la Cedeao sur le projet « Prepare »

En septembre 2011, le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Cedeao au nom des acteurs régionaux (Cedeao, Uemoa, Cilss, Roppa) a commenté le projet Prepare/Initiative G20, autour de la question de suivante : « Est-ce que les principes et orientations qui guident sa conception sont conformes aux choix de la région, et correctement articulés avec les principes qui guident la mise en œuvre de l'Ecowap/PDDAA, et sont consignés dans le pacte régional de partenariat ? » Le commissaire souhaite que « le projet soit encore amélioré pour s'inscrire concrètement dans les orientations du Programme régional et appuyer les initiatives et les efforts en cours ». Il rappelle également que « l'enjeu pour la région et les Etats membres de la Cedeao est d'affronter la volatilité des prix sous ses deux facettes : (i) réduire la volatilité, et ses impacts négatifs soit pour les producteurs, soit pour les consommateurs ; (ii) réduire les impacts de la hausse des prix pour les consommateurs, lorsque celle-ci n'a pu être évité. » Il estime que « les travaux animés par le Pam ont permis de progresser dans la conception du projet, mais un véritable leadership de la région s'impose désormais qu'elle puisse assumer sa responsabilité. »

Lire la note de commentaires (5 pages) :

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note_de_position_ECOWAS_sur_PREPARE.pdf

Bulletin de veille coordonné par Joël Teyssier et rédigé par Joël Teyssier et Thomas Fourquet.

Remerciements particuliers aux équipes d'Afrique Verte (Burkina Faso, Mali, Niger, France), à Jean Martin Bauer (Pam), Jean François Bélières (Cirad), Nedjma Bennegouch (SOS Faim Luxembourg), Roger Blein (Issala), Jean Mathieu Bloch (CCA Niger), Cécile Broutin (Gret), Al Hassan Cissé (Oxfam), Jonathan Coulter (consultant), Jean Denis Crola (consultant), Jean René Cuzon (AFD), Patrick Delmas (Reca Niger), Stéphane Degueurce (Pam), Johnny Egg (IRAM), Daouda Diagne (IPAR), Frank Galtier (Cirad), Mahamadou Issoufou (Mooriben), Blamah Jallo (RBM), Papa Alassane Mbaye (Hub Rural), Chris Moore (Pam), Abdoulaye N'Diaye (APCAM), Chad Shipmaker (Pam), Sébastien Subsol (Cilss / Agrhymet), Issa Tankari (consultant), Claude Torre (AFD), Jean Zoundi (CSAO)

Si vous avez des ressources intéressantes, n'hésitez pas à les partager :

Écrivez-nous à veille@interreseaux.org

Vous êtes plus de 6000 abonnés à nous lire !

Retrouvez l'ensemble des bulletins de veille parus à : <http://www.inter-reseaux.org/bulletin-de-veille/>

Merci de penser à nous signaler si vous publiez ce bulletin de veille sur votre site internet.

Pour inscrire un ami ou un collègue, allez à : <http://www.inter-reseaux.org/spip.php?page=sinscrire>

Réalisé avec le soutien de :

